



Lettre recommandée avec accusé de réception/convocation assemblée

Par **Rudolph**, le **08/01/2010** à **19:14**

Bonjour,

A mon grand étonnement, je recois un avis de passage (absent) d'une lettre recommandée de la part d'une société à mon avis privé.

Il s'agit d'une convocation pour l'assemblée générale annuelle d'un co-propriété.
Aucune mention de la Poste, ni oblitération, bien sûr.

Recherche faite sur le WEB : en cas de courrier électronique, l'intermédiaire/prestataire de service doit bien s'adresser à la Poste pour valider l'envoi.

J'ai pu retirer la lettre ce jour, au nom de ma fille ; aucune pièce d'identité m'a été demandé
.....

Je m'imagine mal que cette procédure soit tout à fait légal ?

Merci pour vos réponses

Rudolph